



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DES ASSOCIATIONS DU 23 JUIN 2024 À JUNGHOLTZ

1- OUVERTURE DE LA RÉUNION - Le Président Guy UNVERZAGT ouvre la réunion annuelle des associations du Saint-Gall, il est 9h20.

Le Président souhaite la bienvenue à tous les représentants de clubs présents pour l'occasion et donne la parole au président du club de Jungholtz, organisateur de la réunion du jour.

Claude NGUYEN DINH nomme les officiels présents et remercie la Commission Technique pour avoir confié l'organisation du Concours Fédéral à l'A.S.C. St Joseph JUNGHOLTZ. Il félicite les différents lauréats qui seront récompensés à la suite de la réunion et remercie tous les clubs pour leur participation à la compétition.

Le président présente M. Patrick HUNTER, nouveau président de la FFBSQ qui a souhaité assister à notre réunion annuelle et rencontrer les clubs du Saint-Gall. Celui-ci remercie les représentants des clubs pour leur présence et salue leur nombre. Est également présente, Mme Béatrice HUNTER, référente fédérale pour la lutte contre les violences dans le sport. Chacun d'entre eux interviendra ultérieurement dans la réunion.

Le Président UNVERZAGT annonce que cette réunion sera la dernière pour lui, il a atteint la fin de son dernier mandat de président et n'a pas candidaté à sa succession.

Le président UNVERZAGT énumère les noms des quilleuses et quilleurs qui nous ont quitté au cours de la saison 2023-2024 et demande à l'assemblée d'observer un instant de recueillement en leur mémoire.

Avant de suivre l'ordre du jour de la séance, le Président UNVERZAGT demande au Secrétaire de faire le point sur les présences.

2- LISTE DE PRÉSENCE - Sur 57 Associations adhérentes, 4 ne sont pas présentes. Il s'agit, dans l'ordre alphabétique, des clubs de Bennwihr, Nordfeld, Turckheim et Walbach.

3- APPROBATION DE P.V. - Le procès-verbal de la Réunion des Associations du 25 juin 2023 à Wolfgantzen, fourni aux présidents préalablement, est approuvé à l'unanimité, sans relecture.

4- RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT DE LA C.S.N. SAINT-GALL - (Guy UNVERZAGT)

Dans son allocution, le Président UNVERZAGT ne souhaite pas revenir en détail sur tout ce qu'il s'est passé depuis juin 2023 ; il indique que chacun était régulièrement mis au courant par les courriels du secrétaire, par le Saint-Gall Flash ou par les actualités postées sur le site Internet fédéral.

Étant à la fin de son 3^{ème} mandat, il revient sur ces 12 années passées aux commandes de la destinée des Quilles Saint-Gall : « ce furent 12 années où nous avons appris et grandi ensemble, avec des hauts et des bas ». « Nous avons connu la période Covid et nous avons dû apprendre une autre manière de faire, dans le respect des mesures sanitaires ». « Nous avons réalisé de multiples modifications de notre règlement technique et celui-ci devra être adapté, dans le futur, au moyen des nouvelles technologies ».

Au niveau fédéral, « nous avons aussi traversé de nombreux changements, démissions de membres, changement de présidence, mise à jour des statuts fédéraux suite aux exigences ministérielles ».

Dans nos différentes compétitions, « nous avons vécu des beaux moments de satisfaction avec les nouvelles organisations des finales de Coupe ou Challenge, les championnats d'Alsace et de France individuels ». Le Président UNVERZAGT s'est dit également fier de tous les podiums remportés par notre équipe de France, « elle peut rivaliser avec n'importe quel pays dans cette compétition, même si nous n'avons pas la même discipline ».

C'est avec plaisir que le Président UNVERZAGT a répondu aux différentes invitations pour des anniversaires de clubs et s'est rendu autant disponible que possible pour les remises de médailles aux différents récipiendaires.

« L'équipe dirigeante et moi-même avons fait au mieux, toutes ces années, pour vous satisfaire, afin que tout se déroule dans les meilleures conditions ».

Pour clore sa dernière intervention en tant que Président, Guy UNVERZAGT présente toute sa gratitude à tous les représentants de clubs qui ont fait confiance, toutes ces années, à lui et son équipe. Ses remerciements vont aussi à tous les anciens membres élus qui se sont succédé au fil de ces 12 ans, qui ont apporté chaque fois un autre regard sur notre discipline. « Encore merci à eux et au temps investi ».

Guy UNVERZAGT remercie l'assemblée pour son attention et souhaite à tous un bon repos bien mérité avant une reprise pas si lointaine pour certains. « Guet Holtz pour la saison prochaine ».

5- RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE DU COMITÉ NATIONAL - (Rachel FOECHTERLE)

Rachel MEYER présente à l'assemblée le bilan comptable du Saint-Gall pour l'année civile 2023, comptes arrêtés au 31 décembre. Ceux-ci, après validation par les instances fédérales dirigeantes, sont intégrés dans un bilan comptable fédéral annuel. Toutes les C.S.N. ont une présentation identique. La comptabilité de la FFBSQ est confiée depuis 2019 à un cabinet comptable externe : BGH Expert & Conseil.

La Trésorière rappelle que c'est M. Alain JOMBART, commissaire aux comptes de la Fédération qui certifie l'exactitude de nos écritures avant consolidation. Le président de la FFBSQ a mandaté Monsieur JOMBART pour reprendre des visites régulières auprès des C.S.N. afin de procéder à des contrôles constructifs. L'organe de contrôle interne à la CSN Saint-Gall n'est de ce fait plus nécessaire. Rachel réitère encore qu'elle reste disponible pour tous ceux qui souhaitent avoir des informations.

« Pour la présentation des résultats financiers de l'année 2023, avec le soutien du cabinet comptable, les titres et les contenus des chapitres présentés ont été revus. La répartition de ces nouveaux chapitres me paraît plus représentative des dépenses de notre discipline. Comme les années passées, les chiffres annoncés sont comparés à ceux de l'année précédente ».

1) LA GESTION COURANTE : Ce chapitre englobe tous les frais de bureautique, d'imprimerie, les fournitures administratives, l'affranchissement, le loyer du siège à Niederhergheim, celui de la CA Sud, l'achat de matériel, les frais divers, la prime d'assurance, les frais bancaires, etc.

Le total des dépenses s'élève à 18 926€ (*contre 10 663€ en 2022*). L'augmentation constatée s'explique par :

- un renouvellement de notre stock de boules (6 700€)
- l'achat de 3 ordinateurs portables (1 700€)

2) LES COMPÉTITIONS : Celui-ci regroupe la WNBA, les tenues de l'Équipe de France, les récompenses et cadeaux des différentes compétitions individuelles ou en équipe, le Tandem, etc... Ainsi que la remise des trophées de fin de championnat.

Le montant des dépenses en 2023 s'élève à 28 273€ (*17 400 en 2022*). L'écart important (*20 873€*) s'explique par :

- la participation à la WNBA en 2023 pour un montant de 10 515€ (la WNBA n'avait pas eu lieu en 2022)
- le renouvellement du stock des médailles d'ancienneté pour 8 785,08€.

Ces 2 postes couvrent 92,5% de la hausse enregistrée.

3) LA VIE FÉDÉRALE : Il s'agit de la contribution au fonctionnement de la FFBSQ qui s'élève à 15 915€ pour l'année 2023 (*14 409€ en 2022*). Les frais de déplacements, la restauration et les hôtels : 6 508€ en 2023 (*12 566 € en 2022*).

4) LA VIE SOCIALE et AMICALE : Ce chapitre est propre à notre discipline. En 2023, les indemnités décès versées aux familles des défunts quilleurs s'élevaient à 19 700€ pour 15 097,50€ cotisés par les licenciés, soit 4 602,50€ pris en charge par la C.S.N. Pour mémoire, la somme de 2 772€ avait déjà été prise en charge en 2022. Le montant de l'indemnité décès versée actuellement est de 750€.

De l'exercice civil 2023, il ressort un total des dépenses de 99 336€ ; pour des recettes globales de 75 381€, soit un résultat d'exploitation négatif de -23 956€ (*-9 922€ en 2022*). La situation bancaire reste confortable.

Le total des fonds disponibles au 31 décembre 2023 est de :

Compte Dépôt :	24 395,81€
Comptes Courants :	<u>79 132,91€</u>
	103 528,72€

Quelques informations complémentaires : pour les nouvelles licences de la saison 2024/2025 et au vu de la situation saine de la Trésorerie du Saint-Gall, les cotisations n'augmentent pas.

Le tarif de la licence 2024/2025 se décomposera donc de la façon suivante :

FFBSQ : Engagement/licence	11,15 € (idem 2023)
CSN : Engagement/licence	7,00 € (idem 2023)
CA : Engagement/licence	5,00 € (idem 2023)
Trophées + Prix Soirée familiale/licence	9,00 € (idem 2023)
<u>TOTAL :</u>	32,15 €

TARIF LICENCE 2024/2025 ARRondi à 32,50 € Comme présenté aux 2 zones, ce montant figurera sur le portail Intranet de la FFBSQ pour l'enregistrement de vos licences de la saison à venir. Vous pouvez effectuer vos règlements par virement directement sur le compte de la CSN, ou par chèque pour ceux qui le souhaitent encore. Pour la saison 2024/2025, les licences seront encore encaissées par la CSN et les CA qui reverseront à l'entité fédérale. L'organisation doit encore être affinée... Vous serez informés de l'évolution au fur et à mesure. Affaire à suivre...

Pour conclure, Rachel associe à son rapport ses deux trésoriers adjoints Leslie HAEMMERLIN et Christophe WUEST. Elle les remercie pour leur soutien et pour leur bonne gestion de caisse. Rachel termine en remerciant l'assemblée pour son écoute et la confiance qu'elle lui accorde depuis quelques années.

6- RAPPORT TECHNIQUE DU PRÉSIDENT C.T. - (Bernard MEYER)

Bernard MEYER salue l'assemblée fournie et remercie les clubs pour leur présence. Il fait un retour rapide sur la saison 2023/2024 qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions grâce au travail des commissions d'arbitrage, des capitaines d'équipes et des clubs. La commission technique est toutefois intervenue à 2 reprises pour des rappels au règlement technique. Les petits problèmes rencontrés pour des reports de matchs, pannes de machinerie ou autres ont été réglés grâce à une bonne communication entre les deux C.A et les clubs.

Le calendrier de base et le calendrier de la Nationale pour la saison 2024/2025 ont été élaborés et communiqués par le biais du site Saint-Gall ainsi que tous les résultats sportifs où vous pouvez aussi retrouver l'homologation des différentes pistes et la feuilles des finales de la prochaine saison qui est en cours d'élaboration. Le règlement technique a également subi des modifications et la nouvelle mouture a été remise à chaque club.

La prochaine session de la NBN-WNBA aura lieu du 11 au 13 octobre 2024, en France, sur les pistes de Rouffach et Logelheim. Les joueuses et joueurs sélectionnés pour intégrer l'équipe de France vous ont été communiqués lors des derniers championnats de France individuels.

Les kits Bowling que nous avons acquis dernièrement ont été modifiés en version Saint-Gall. Ils sont utilisés par la commission Formation et par notre équipe qui visite les EHPADs dans le cadre des activités de notre CSR.

Grâce à l'aide de l'ANS, par l'intermédiaire de la Fédération, nous avons pu acquérir des boules légères destinées aux juniors. Chaque club sera doté d'une de ces boules. Nous en avons profité pour renouveler le stock de boules D.21 ; les clubs peuvent les acheter auprès de la CSN.

Pour le compte de la saison 2024/2025, ce sont 30 mutations qui ont été enregistrées (16 Nord et 14 Sud). Lecture en est faite. Quelques infos en chiffre sur nos licences sportives au 23 juin 2024 : la saison 2023/2024 a été disputée par 57 clubs (32 Nord et 25 Sud) ; elle s'est déroulée sur 52 quilliers (30 Nord et 22 Sud). 1472 licences sportives ont été activées pour la saison échue, 369 Seniors A ; 386 Seniors B ; 399 Vétérans ; 110 Dames A ; 149 Dames B et 59 Juniors(U18).

Dans sa conclusion, Bernard adresse ses remerciements à toutes les associations, aux membres de la commission technique, à ceux des commissions d'arbitrage Nord et Sud, à leurs présidents Christian et Didier, ainsi qu'à Patrice, Rachel et Guy qui ont tous effectué un travail remarquable tout au long de la saison. Bernard indique qu'il s'agit là de son dernier rapport de la CT car il ne se représente pas aux nouvelles élections. Il répondra à toutes les questions qui lui seront posées. Sinon, bonnes vacances à tous et bonne saison 2024/2025.

7- ADMISSIONS ET DÉMISSIONS D'ASSOCIATIONS - (Bernard MEYER)

Il est à regretter que l'Entente MOOSCH-THANN, issue de la fusion de La Mooschoise MOOSCH (fermeture de son quillier) et de La Thannoise Thann (mise en veille) soit contrainte à la dissolution suite à la fermeture officielle de la piste de Thann dont la remise aux normes des locaux a été abandonnée par l'instance concernée. Le dossier de dissolution a été déposé devant la tribunal compétent, il n'a pas encore été entériné.

8 - LICENCES / MUTATIONS - (Claude NGUYEN DINH)

Le Responsable des licences indique que les personnes nées en 2006 passent Seniors ou Dames A ; que celles nées en 1973 passent Seniors ou Dames B et que les hommes nés en 1958 passent vétérans. Il précise que pour les nouvelles licences, il n'est plus besoin de fournir de chèque pour la saison 2024/2025.

Concernant les certificats médicaux, les nouvelles réglementations du Code du Sport nous contraignent, pour tout joueur mineur, à demander la production d'une attestation QS-SPORT (signée par un parent ou tuteur du mineur) attestant de sa réponse par NON au questionnaire de santé fourni à leur attention avec les bordereaux licences.

Pour l'enregistrement des dirigeants, les clubs peuvent en déclarer autant qu'il veulent. Doivent toutefois être déclarés obligatoirement les Président, Secrétaire et Trésorier.

Sélectionneur des équipes de France, Claude revient sur la compétition de Hart 2023 et les résultats de nos équipes de France Dames et Hommes. Il communique aussi les résultats réalisés à l'International 3 Bahnen de Wolfsburg qui s'est déroulé le week-end de Pentecôte. Pour la NBN-WNBA 2024, la compétition Dames se déroulera à Rouffach quand Logelheim accueillera la compétition masculine. L'organisation est établie qui nécessite encore quelques ajustements pour les séances d'entraînements et pour répondre aux demandes des autres pays qui s'invitent.

9- RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT C.S.R. - (Bernard MEYER)

En relation directe avec la Commission technique, le C.S.R. s'est réuni spécifiquement à 2 reprises. Ses membres ont assisté à différentes réunions au cours de la saison : CD68, Ligue Grand Est, assemblée Générale ainsi que des forums ou des manifestations organisées par des associations comme le Bowling Rose à Wittelsheim.

Octobre Rose : l'action s'est déroulée à Houssen et à Dessenheim ; les dons ont été remis à l'antenne départementale de la Ligue contre le Cancer (745€).

Sport Action / Santé : le C.S.R. a participé à la semaine bleue et s'est déplacé dans les EHPADs de Sierentz et Mulhouse. Il a également acquis une rampe de lancement qui facilitera sûrement la participation des résidents en fauteuils.

Les documents de demandes de subventions Région Grand Est concernant la discipline Saint-Gall ont été complétés. 3 thèmes ont été retenus : 1-Promotion du sport et santé ; 2-Formation des dirigeants et bénévoles ; 3-Recrutement et accueil des jeunes.

Le C.S.R. a prévu un rassemblement annuel des associations, dirigeants et bénévoles sur une journée, ce qui permet un échange d'idées dans différents domaines (reste à définir le lieu et la date).

Formation : la dernière session d'Instructeurs a accueilli 11 stagiaires. 9 d'entre eux ont obtenu leur diplôme qui leur sera remis , avec le maillot reconnaissable, par leurs formateurs et le président HUNTER, à l'issue de cette réunion. Il est à noter que pour valider leur diplôme, les nouveaux instructeurs devront participer à une sensibilisation sur les violences dans le sport dispensée par l'association "Colosse aux pieds d'argile" (sous forme de conférences) qui a signé un partenariat avec la Fédération.

Plusieurs séances d'entraînement assisté ont été dispensées auprès des clubs qui en ont fait la demande auprès de Sébastien DA-ROS. Le succès qu'elles ont rencontré laisse à penser que ces séances vont se multiplier à l'avenir.

Les finances du C.S.R. font apparaître un total de dépenses pour 3 368,10€ pour des produits d'un montant de 10 961,85€. Parties d'un solde de 7 662,36€ (au 31/12/2022), les finances du C.S.R. atteignent la somme de 7 593,75 (au 31/12/2023).

Bernard MEYER remercie l'assemblée pour son attention et se tient à la disposition des clubs pour tout renseignement.

10- TIRAGE DES 32^{èmes} DE FINALE COUPE DE FRANCE 2023 - (Steeve GANTZ)

Le tirage au sort des préliminaires et des 32^{èmes} de finale de la 50^{ème} Coupe de France est effectué sous le contrôle du Responsable de la compétition, Steeve GANTZ. Les clubs de Nationale sont exempts de ce tirage. Le détail des rencontres sera communiqué à chaque président de club et diffusé sur le site www.ffbsq.fr, dans l'onglet Saint-Gall.

11- DIVERS - Aucune question n'a été déposée au cours de la préparation de cette réunion. Information est donnée qu'une commission informatique a été créée, sous le pseudonyme de "Digital Team". Son rôle est de rajeunir et développer tous les supports informatiques utilisés par nos instances ou pour nos compétitions ; ainsi que renforcer la visibilité des compétitions par le plus grand nombre.

Allocution du Président de la FFBSQ - Patrick HUNTER a tenu à se rendre disponible pour rencontrer les représentants du Saint-Gall à l'occasion de cette réunion. Au vu des réactions des élus du Saint-Gall dans les réunions fédérales, il a bien compris que toutes les modifications survenues dans l'organisation de la FFBSQ étaient sujettes à beaucoup de questions. Il comprend que tout changement puisse être anxiogène et qu'avant de l'intégrer, il faut passer par plusieurs étapes transitoires ; que la centralisation des finances ne changera rien pour les disciplines, que leurs épargnes restent disponibles dans leurs sous-comptes bancaires. La création d'une Amicale, proposée par la Fédération, permettra de gérer la caisse décès du Saint-Gall sans qu'elle ne pèse sur le budget de la discipline.

Les représentants de clubs avec qui le dialogue se développe interprètent plutôt ces changements comme une expropriation des fonds appartenant aux sociétaires des clubs. Ils appuient leurs doutes sur le disfonctionnement reconnu de la commission des finances et sur la suppression voulue par le ministère des cartes bleues des disciplines.

Conclusion : Avant de clore la réunion, le Président UNVERZAGT donne la parole à Monsieur le Maire de Jungholtz qui, en présence de son adjoint aux sports, salut l'assemblée et félicite le club de l'ASC St Joseph Jungholtz pour l'organisation du Concours Fédéral. Il s'est bien déroulé malgré un problème de stationnement qui a vite été résolu. Bravo au président et à tous ses bénévoles.

Il est 11h15 quand la réunion est close pour faire place à la traditionnelle remise de médailles d'ancienneté, à la remise des trophées et récompenses du Concours Fédéral et à la remise des diplômes aux instructeurs du Saint-Gall.

Le Secrétaire de la CSN,
Patrice CARTIGNY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SC' with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président de la CSN,
Christian KIENTZLER